



Leroy Merlin, Brico Dépôt et Castorama, engagés aux côtés d'EcoLogic pour donner une 2^e vie aux appareils électriques usagés

Paris, le 1^{er} septembre - EcoLogic, éco-organisme agréé pour la collecte, la dépollution et le traitement des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) ménagers, a équipé ses adhérents Brico Dépôt, Castorama et Leroy Merlin, de meubles de collecte pour les appareils électriques en fin de vie. Cette dotation permet de donner une visibilité renforcée à l'engagement de l'enseigne et surtout d'augmenter la collecte des DEEE en magasin, première étape de leur recyclage des DEEE.

EcoLogic, main dans la main avec les distributeurs

La mission d'intérêt général d'EcoLogic consiste à mettre en place, avec tous ses partenaires, une filière efficace et vertueuse de dépollution et de valorisation des DEEE. Outre l'organisation opérationnelle de la filière dans le respect des contraintes réglementaires, **EcoLogic joue un rôle essentiel de conseil et d'accompagnement permanent** de ses adhérents pour leur permettre de mieux répondre à leurs obligations et les aider à se positionner comme des acteurs responsables et engagés de la filière de recyclage des DEEE.

En 2009, EcoLogic a engagé une opération de partenariat exceptionnelle avec ses principaux adhérents distributeurs qui sont sans conteste des acteurs clés de la collecte des DEEE dans le cadre de la reprise 1 pour 1. Les distributeurs ont aussi une responsabilité d'information du consommateur quant aux solutions pour se débarrasser d'un appareil électrique usagé.

Afin d'aider ses adhérents distributeurs dans cette double mission, EcoLogic a doté leurs magasins de meubles de collecte adaptés destinés à faciliter le dépôt des DEEE par les clients. Au-delà de cette fonction de collecte, les parois extérieures des meubles sont utilisées pour inciter le chaland à rapporter ses vieux équipements électriques afin qu'EcoLogic leur donne une deuxième vie.

Focus sur la dotation en meubles de collecte EcoLogic

Au total, 96 meubles de collecte ont été installés dans les Brico Dépôt de France et 116 meubles seront installés d'ici fin septembre dans tous les Leroy Merlin. Les magasins Castorama prévoient d'ici 2010 d'être entièrement équipés.

- **Simple** : EcoLogic assure la mise en place du meuble de collecte en magasin ;
- **Pratique** : le meuble de collecte permet aux clients de déposer tous leur petits appareils électriques en mélange facilitant ainsi la manutention des DEEE par le personnel ;

- **Pédagogue** : à l'occasion de l'installation du meuble de collecte, EcoLogic forme le personnel concerné afin de l'impliquer dans le bon fonctionnement de la filière de recyclage des DEEE ;
- **Durable** : un guide de formation traitant du tri, de la collecte, du traitement ainsi que des procédures, est laissé dans chaque magasin à disposition du personnel.

Au-delà de l'obligation réglementaire

Pour René-Louis Perrier, président d'EcoLogic « Par cette opération, nous souhaitons faire prendre conscience aux distributeurs de l'importance de leur rôle et de leur engagement au sein de la filière des DEEE. » En écho à cette déclaration, **Yves Bogaert, Responsable développement durable de Leroy Merlin**, confirme que les objectifs d'EcoLogic semblent atteints : « Cet exemple de collaboration avec EcoLogic montre comment nous avons pu mettre à profit ce qui n'était au départ qu'un simple partenariat réglementaire. Aujourd'hui, nous allons dans le même sens ; nous voulons sensibiliser les utilisateurs finaux quant à l'importance du respect des consignes de tri. Nous devons être plus présents pour mieux informer le grand public et favoriser cette prise de conscience. »

Cette opération de dotation qui facilite la collecte des DEEE en magasin, donne non seulement une visibilité à l'engagement de l'enseigne, mais surtout, incite les distributeurs à aller au-delà du "1 pour 1" en proposant la reprise de tous les appareils électriques usagés.

Chaque année, EcoLogic multiplie les démarches innovantes et de progrès pour convaincre de nouveaux distributeurs d'intégrer la filière. Entre 2007 et 2008, la collecte en magasin est ainsi passée de 555 à 1 532 tonnes de DEEE.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le service presse.

A propos d'EcoLogic, éco-organisme agréé investi d'une mission d'intérêt général
www.ecologic-france.com

Né en réponse aux nouvelles contraintes réglementaires de prise en charge des équipements électriques et électroniques en fin de vie, EcoLogic est un éco-organisme agréé par les pouvoirs publics.

Cette société a pour mission d'assumer pour le compte des producteurs adhérents la responsabilité d'enlèvement et d'élimination des équipements électriques et électroniques en fin de vie. Avec 15,8 % (en tonnes) de parts de marché correspondant à environ 41 % (en nombre d'unités) des appareils électriques vendus chaque année, EcoLogic assure à ses clients un service garanti alliant performance environnementale et optimum économique.

Dans la pratique, EcoLogic organise la collecte, la dépollution et le recyclage des déchets électriques et électroniques (DEEE) en s'appuyant sur de nombreux partenaires (collectivités locales, distributeurs, opérateurs, etc.). En 2008, EcoLogic a pris en charge près de 50 000 t de DEEE et, en leur donnant une deuxième vie a contribué avec tous les acteurs de la filière à la protection de l'environnement.